

 <p> RÉPUBLIQUE FRANÇAISE <i>Liberté Égalité Fraternité</i> </p> <p> CNIG Conseil national de l'information géolocalisée </p> <p> Commission Besoins et usages GT Assurance </p>	
COMPTE-RENDU DE REUNION	
Objet : Réunion du GT Assurance du 2 octobre 2024	

Ordre du jour

- Feuille de route de Géorisques et focus sur les couches PPR, AZI, EAIP, RGA (Nicolas Bonnin, DGPR)
- Tout savoir sur le RNB (Référentiel National des Bâtiments) (Elisabeth Talbourdet-Ville et Emilien Guillemot, RNB)
- Présentation du projet de document “la cartographie de l'écosystème assurantiel” (Amina Bouras, InsurAngels) ([lien](#)) (dans : Documents de travail)
- Présentation d'une proposition de fichier pour le catalogage des données existantes et des besoins d'améliorations pour les usages du milieu assurantiel ([lien](#)) (dans : Documents de travail).

Accès aux présentations disponibles sur :

<https://cnig.gouv.fr/gt-assurance-a26216.html>

Liste des participants

Cf Annexe

Relecture du compte-rendu	20/12/2024	Les participants.
Validation du compte-rendu	14/01/2025	Benoît Morando
Prochain rendez-vous à programmer.		

Introduction et présentation des participants menés par Nathalie Orlhac.

1) Feuille de route de Géorisques et focus sur les couches PPR, AZI, EAIP, RGA (Nicolas Bonnin, DGPR)

Nicolas Bonnin, Conseiller en direction de projets numériques au sein de la direction générale de la prévention des risques (DGPR), nous présente le site [Géorisques](#), site de l'Etat sur la connaissance, la prévention et la résilience face aux risques qui fête cette année ses 10 ans.

Après la refonte du site il y a 3 ans pour attirer le grand public, le site a gagné en volume avec 8 millions de visiteurs par an en incluant le site Géorisques et ErrIAL (le rapport des risques en vue d'une location ou l'achat d'un bien), 30 millions de pages vues, 30% d'utilisateurs smartphone montrant l'intérêt grandissant du grand public et 130 millions d'appels API.

Le site propose du contenu pour trois publics :

- Pour engager le grand public, de nombreuses pages en français courant présentant clairement les risques avec des vidéos explicatives simples sont disponibles.
- Des pages, actuellement en refonte, pour les experts – comme les professionnels de l'immobilier, analystes risques ou experts techniques – et donc axés législatifs/réglementaires sont disponibles en open data.
- Le site est aussi fortement utilisé par les collectivités.

Le service propose 160 pages de contenus sur les risques, 1,5 million de rapport ErrIAL et 3,8 millions de rapport de risques. Les données proposées incluent des couches cartographiques, des lignes d'enregistrement et 200 000 documents et rapports, nombre qui va augmenter jusqu'à 600 000 avec la refonte du site. Le site Géorisques a pour but de diffuser les données de « Data risques », un référentiel des données sur les risques, sur lequel s'appuient Géorisques mais aussi ErrIAL ou [Synapse](#). Il inclut 24 aléas et phénomènes naturels ou anthropiques. Le [BRGM](#), partenaire de Géorisques, insiste sur la facilité d'utilisation du site dont les données sont faciles à trouver, à réutiliser et interopérables.

Nicolas Bonnin souligne le nouveau rapport imprimé, plus clair et plus complet, accessible depuis une API. Ils aident aussi les collectivités à inclure les données de leur commune dans leur communication. Ils travaillent également à automatiser le [DICRIM](#), outil obligatoire sur les risques pour les collectivités - une forme de version locale de Géorisques - en fournissant une maquette permettant aux collectivités de facilement transposer l'outil à leur commune. Nicolas Bonnin nous annonce deux changements à venir : la refonte de la partie cartographie et open data du site dont le premier lot sera disponible d'ici la fin de l'année et une révision fondamentale de la façon dont les données sont accessibles (possibilité de sélectionner une certaine localisation ou période).

Le projet Sweet Pepper sur les données PPR (en cours de lancement) : Le PPR (Plan de Prévention des risques), une donnée majeure pour prévenir le risque, inclut les risques naturels, technologiques, miniers. Ces données comprennent des réglementations par zone, les restrictions et prescriptions. L'enjeu de Sweet Pepper est de créer un commun numérique incluant tous les documents concernant les PPR, dont la réglementation et la cartographie approuvée par le préfet, afin d'assurer leur validité juridique, et leur utilité administrative. Ce projet permettrait de faciliter l'adoption du nouveau standard CNIG : **le géostandard risques**.

Discussion/Questions

Question sur le standard Covadis 2 : il va effectivement être remplacé par le géostandard risques CNIG. Une validation par la commission des standards est attendue en octobre et une validation définitive au conseil plénier du CNIG en décembre 2024.

Question sur l'accès en Open Data (Denis Berthault, Groupement Français des industries de l'information) : L'accès se fait-il en licence CC BY ? Le site est en licence ouverte Etalab, peu protectrice car ce sont les données de l'état.

Question sur l'accès aux données des PPR cartographiés (Franck Chopin, Allianz) : A quel échéance les données de zonages réglementaires seront-elles disponibles en ligne ? La mise en ligne sera progressive : plus les PPR et les zonages respecteront le format, plus ils seront mis en ligne rapidement. Début 2025, les données qui sont déjà dans le format correct seront mis en ligne. L'objectif est d'avoir 80-90% des données en ligne d'ici la fin 2025.

Question sur l'harmonisation des PPR (Nathalie Orlhac, CCR) : Dans un premier temps, les données correspondront au standard Covadis v2 et seront certifiées dans leur qualité avec des géométries validées. Cependant, un PPR reste un outil à vocation locale, les préconisations par couleurs sont mises en place par chaque préfecture en fonction de leurs contraintes locales. Il n'y aura donc pas d'uniformisation des classifications (par couleurs) au niveau national, les libellés sont définis au niveau local.

Question sur la divergence entre les frontières des préfectures et la réalité géographique sur le terrain (Michel Petit, Ekitia) : est-ce que vous envisagez la mise en place de règlements pour harmoniser les libellés dans ce genre de cas pour des besoins statistiques ? Cela reste plutôt compliqué. Proposition de Nathalie Orlhac d'harmoniser, dans le cadre de ce GT, les données utiles pour l'Assurance, de créer un référentiel Assurance sur les PPR pour des besoins statistiques. Cela a été fait par les assureurs chacun de leur côté, serait-ce intéressant de mutualiser ces efforts ? Un participant note que cette question devrait être liée à l'instruction de [l'Observatoire de l'assurabilité](#) (cartographie d'assurabilité du territoire national pour lequel la CCR, Caisse centrale de réassurance, a été missionnée par le gouvernement). Luc BAUDOUX (CCR) nous dit que cela a été envisagé mais qu'il y aurait des travaux d'harmonisation nécessaires, la discussion est ouverte au sein des acteurs concernés, une réponse est attendue d'ici quelques semaines.

2) Tout savoir sur le RNB (Référentiel National des Bâtiments) (Elisabeth Talbourdet-Ville et Emilien Guillemot, RNB)

Le [RNB](#) (Référentiel National des Bâtiments) qui existe depuis 3 ans a une équipe de 10 personnes, et a été lancé par Elisabeth Talbourdet-Ville et Félix Veith. Il est porté par plusieurs administrations : l'Agence de la Transition Écologique (l'ADEME), le Centre Scientifique et Technique du Bâtiment (CSTB), la Direction générale de l'Aménagement, du Logement et de la Nature (DGALN) et l'Institut national de l'information géographique et forestière (IGN).

Le référentiel répond à un problème en termes d'interopérabilité, une difficulté à partager de la donnée à l'échelle du bâtiment a été observée par de nombreuses administrations. De plus, l'actualisation est à la charge de chaque acteur, les données sont peu mises en commun. La solution a été de construire un référentiel avec les acteurs de l'écosystème. Une définition commune du bâtiment a été adoptée au sein du [groupe de travail bâti du CNIG](#) pour se mettre d'accord. La définition est la suivante : un bâtiment est une construction qui abrite des activités humaines, et deux bâtiments sont distingués s'il n'est pas possible de circuler entre les deux. Le RNB travaille avec France Nation Verte car il est prioritaire dans le cadre de la planification écologique et avec la Commission européenne car ses données ont une forte valeur pour celle-ci.

Ce référentiel est une base de données open data comprenant tous les bâtiments du pays, en incluant les outre-mer, et vise à être une base socle de référence plutôt qu'une base d'informations métier. Le RNB inclut pour chaque bâtiment un identifiant unique, un lien adresse, des coordonnées, un lien [BDNB](#) (Base de Données Nationale des Bâtiments) et [BD TOPO](#), le statut du

bâtiment (en construction, détruit...) et sont en train d'être insérés la ou/et les parcelles et le polygone du bâtiment. Le référentiel a été initialisé en 2024 à partir des données croisées de la BDNB et BD TOPO au plus proche de la définition CNIG. Le but est d'alimenter le référentiel pour mettre à jour et améliorer la base de données : via les permis de construire (avec un objectif d'automatisation) mais aussi des contributions diverses (métropoles, Cadastre, RE2020, RNC, DPE).

Les usages sont très variés, quelques exemples donnés par Emilien Guillemot :

- Avoir une vue actualisée du parc bâti, particulièrement utile pour les métropoles.
- Récupérer des données métier concernant les bâtiments.
- ADEME : rattacher les DPE aux bâtiments (plutôt qu'aux adresses, solution pas assez fine) pour améliorer le suivi des performances énergétiques du parc.

Les cas d'usage pour les assurances proposés par Emilien Guillemot et Elisabeth Talbourdet-Ville mais à enrichir avec les participants :

- Mieux géolocaliser les bâtiments pour lier à des zones de risque
- Faire circuler la donnée entre les acteurs de l'assurance
- Obtenir une géométrie pour améliorer les analyses d'exposition
- Connaître les signalements des procédures de mal logement
- Diffuser les identifiants RNB dans Géorisques

Discussion/Questions

Question sur la différence entre les données BDNB et BD TOPO (Doan Nguyen, Axa France) : Ce sont des découpages du parc différents : la BD TOPO est un découpage avec les vues aériennes de l'IGN tandis que la BDNB est un découpage à la TUP (table unifiée du parcellaire). Ensemble, les données agrégées donnent une vue la plus précise, la plus proche de la définition du CNIG. Le rôle du RNB est très différent, il identifie le parc et attribue un identifiant unique et fait circuler cet identifiant pour croiser facilement toutes les données. La raison pour laquelle la BD TOPO a un nombre plus élevé de bâtiments que le RNB est que la BD TOPO comptabilise des bâtiments dits légers qui ne sont pas pris en compte par le RNB, comme un local vélo ou un petit arrêt de bus, par exemple.

Question sur la possibilité d'agréger l'ensemble des informations BD TOPO et BDNB dans la base RNB (Joaquim Ducept, SMACL Assurances) : ce n'est pas possible car cela impliquerait un maintien des données par le RNB, ce qui n'est pas sa mission.

Question sur la possibilité de définir un bâtiment principal pour chaque adresse (Jean Ardon, MAIF) : Le RNB n'a pas de classification des bâtiments en différentes catégories.

Question sur le cas de deux bâtiments collés (Jean Ardon, MAIF) : La définition adoptée par le RNB est que si deux bâtiments ne sont pas accessibles entre eux mais qu'il faut passer par l'extérieur pour y accéder, ce sont deux bâtiments distincts. Mais de nombreuses erreurs subsistent sur le site, car les données se basent sur des parcelles. On observe donc un sur-découpage des bâtiments, mais ils travaillent à leur correction notamment en se basant sur les informations fournies par les acteurs locaux et en incluant le RNB dans les DPE.

Question sur la possibilité du non-référencement de certains bâtiments, notamment en DOM-TOM ou en zone rurale (Michel Petit, Ekitia) : il est possible que certains bâtiments ne soient pas référencés mais c'est résiduel. Le RNB inclut les bâtiments en outre-mer et en zones rurales. Les potentielles erreurs ne résultent pas d'un manque de données mais d'un découpage erroné.

Question sur le nombre de bâtiments qui n'ont pas d'adresse définie (Franck Chopin, Allianz) : les présentateurs n'ont pas ce chiffre à disposition mais proposent de l'envoyer aux personnes intéressées. Il y a des bâtiments sans adresse mais ils travaillent en coopération étroite avec la BAN (Base Nationale Adresse) pour synchroniser au plus les informations.

3) Présentation du projet de document "la cartographie de l'écosystème assurantiel" (Amina Bouras, InsurAngels) ([lien](#))

Un Excel a été réalisé comme une première ébauche d'une cartographie de l'écosystème assurantiel. Ce document inclut les principaux acteurs du monde de l'assurance, pour pouvoir visualiser les interactions entre les acteurs en termes de données, repérer les cas d'usage actuels et découvrir des possibilités d'innovation.

L'idée est que chacun le complète. Pour toute modification, il faut envoyer le document modifié à une personne du CNIG. Amina Bouras souligne qu'il ne faut pas hésiter à modifier le document, il n'est pas figé et est ouvert à tout changement.

4) Présentation d'une proposition de fichier pour le catalogage des données existantes et des besoins d'améliorations pour les usages du milieu assurantiel (Nathalie Orlhac)

Il avait été proposé dans le GT précédent de cataloguer les données utiles au milieu assurantiel. Nathalie Orlhac nous a présenté une ébauche de ce travail.

Le catalogue inclut le nom du site, le lien vers le site, les thématiques générales (avec une liste de thématiques disponible en annexe), l'emprise (national, local, européen, mondial), les cas d'usage, la condition d'utilisation (licence ouverte, commerciale...), le nom fonctionnel de la donnée, une description, le format, l'échelle de validité, la qualité de la donnée, la source de la donnée et de potentiels besoins d'amélioration et d'évolution.

Le document sera disponible sur GitHub. En attendant un espace collaboratif CNIG, le document est à télécharger et à envoyer à Nathalie Orlhac pour toute modification.

Remarques :

- Idées d'attributs : modalité d'accès / fréquence de mise à jour de la donnée (Doan Nguyen, Axa France).
- La question se pose aussi sur qui donne une mesure de la qualité (Doan Nguyen, Axa France).
- L'idée serait de se concentrer sur la donnée française sur laquelle nous avons un pouvoir d'influence via le CNIG, d'où la catégorie « besoin d'amélioration/évolution ».
- Suggestion de créer une vision systémique d'acteurs et comment ils diffusent leurs données et de discuter avec Marie Lambois de la commission règles et qualités pour ne pas réinventer la roue. Il existe, en effet, déjà deux catalogues [Data.gouv](#) ou [Ecosphères](#). Une idée est d'aborder un catalogue existant du point de vue d'un certain cas d'usage, du point de vue assureur.

Conclusion

Nathalie Orlhac propose que le prochain GT soit sur les acteurs du bâtiment. Il a été décidé que le GT se tiendrait une fois par trimestre, avec la possibilité de réunions intermédiaires selon les besoins. Enfin, lors de l'envoi du compte-rendu, il sera demandé aux participants de proposer des idées de sujet pour l'ordre du jour de la réunion suivante.

Annexe : liste des participants

Prénom	Nom	Organisme
Jean	Ardon	MAIF
Luc	Baudoux	CCR
Denis	Berthault	Groupement Français des industries de l'information
Laurent	Boissier	GENERALI
Nicolas	Bonnin	Direction générale de la prévention des risques
Frédéric	Bonriot	IGN
Olivier	Bouc	CCR
Cédric	Bouclier	GROUPAMA
Amina	Bouras	InsurAngels
Franck	Chopin	ALLIANZ
Joaquim	Ducept	SMACL Assurances
Arnaud	Garnier	BRGM
Emilien	Guillemot	RNB
Hervé	Halbout	Halbout Consultants
Swann	Lamarche	IGN
Pierre	Laulier	CNIG
Stéphane	Loigerot	BRGM
Benoît	Morando	CNIG
Nathalie	Orlhac	CCR
Doan	Nguyen	AXA
Michel	Petit	EKITIA
David	Poutier	COVEA
Elisabeth	Talbourdet-Ville	RNB
Lucas	Teitgen	MRN
Laurent	Vizatelle	COVEA
Sébastien	Worbe	GROUPAMA